

Notions élémentaires sur la liberté

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **2 (1873)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tait pas de leur temps. Il en a été de même d'Homère et de Thucydide, de Virgile et de Cicéron, de Dante et de Pétrarque, de Milton et de Shakspeare. »

A ces autorités, nous n'ajouterons qu'un mot. S'il était vrai que la grammaire soit capable d'apprendre à parler et à écrire correctement, nous arriverait-il si souvent de rencontrer des élèves, des humanistes, des instituteurs même qui connaissent toutes les subtilités de cette branche, et qui se trouvent dans l'impossibilité d'écrire et surtout de parler correctement ?

Que reste-t-il à nos élèves des écoles primaires de tout ce fatras de règles grammaticales qu'on leur a apprises avec tant de peines ? Deux ans après leur sortie d'école, s'ils n'ont pas continué à pratiquer, ils ne connaissent plus guère que les deux ou trois premières règles élémentaires de la variabilité des noms, des adjectifs et des verbes. Tout le reste est oublié et à jamais perdu.

Ah ! quels amers regrets ne doit pas éprouver un instituteur soucieux de l'éducation des enfants, en constatant le peu de fruits de ces leçons auxquelles il a consacré tant de soins et un temps si considérable ! Il doit comprendre alors qu'élever un enfant, ce n'est pas bourrer sa mémoire de formules arides et inutiles, mais c'est en faire un homme, c'est-à-dire, c'est développer en lui les facultés qu'il ne possède qu'en germes, c'est enraciner dans sa jeune âme des convictions religieuses profondes qui seront les conductrices de sa vie, c'est orner son esprit de toutes les connaissances usuelles dont il pourra tirer un parti utile plus tard, c'est ouvrir son intelligence à des idées généreuses, nobles, grandes, c'est enfin lui faire aimer Dieu, l'Eglise, la patrie, la vertu et les richesses infinies renfermées dans la nature.

Il nous reste maintenant à indiquer la méthode et les procédés à suivre dans l'enseignement de la grammaire, de manière à éviter les écueils et les abus que la routine nous a imposés jusqu'à ce jour. C'est ce que nous nous proposons de faire dans de prochains numéros.

R. HORNER.



NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR LA LIBERTÉ.



Le sujet que nous allons développer est des plus importants. Malheureusement le mot de liberté a été et est encore une source de confusion, de malentendus, parce qu'on détourne ce mot de sa

vraie signification, et qu'on lui donne un sens sophistique. On parle aujourd'hui de liberté en toute occasion et à propos de tout; les choses les plus contraires, les prétentions les plus diverses, essaient de s'abriter sous l'égide de la liberté. Tous les partis politiques et sociaux inscrivent la liberté sur leur bannière et dans leur programme.

Qu'est-ce donc que la liberté? et comment se reconnaître entre des interprétations si opposées?

Voilà sans doute la question que les abonnés du *Bulletin pédagogique* se sont posée bien des fois. Nous allons tenter de donner une réponse à cette question. Nous nous efforcerons d'être simples et clairs, tout en ne nous dissimulant pas que le sujet a des difficultés et que nous devons quelquefois faire appel à toute la pénétration de nos lecteurs, pour débarrasser notre marche des broussailles d'innombrables sophismes. Il y a une clarté qui consiste à éviter les questions délicates et à rester banal et superficiel. Ce n'est pas de celle-là que nous voulons. Nous chercherons à dire tout ce qu'il faut et à le dire de la manière la mieux adaptée aux dispositions, aux études et aux connaissances des instituteurs. Il faut que, notre travail terminé, aucune difficulté sur la liberté n'existe plus dans l'esprit de quiconque nous aura lu avec attention. Si ce but n'était pas atteint, ce serait nous rendre service de nous signaler les difficultés que nous n'aurions pas abordées ou que nous aurions incomplètement résolues.

Ce n'est qu'à cette condition que notre travail pourra être utile.

Nous supposons que ces articles s'adressent à un public catholique, ou du moins chrétien, avec qui nous sommes d'accord sur les grandes vérités de la révélation. Ainsi nous éviterons d'entrer dans des considérations qui feraient mieux le sujet d'une instruction religieuse, ou d'un cours d'instruction dogmatique; nous n'aurons garde d'oublier que nos lecteurs savent le catéchisme. Si nous devons démontrer certaines vérités fondamentales, comme l'existence de l'âme, l'existence du libre arbitre, etc., nous donnerions à nos articles une étendue exagérée, et sans utilité pour personne, puisque nous prouverions péniblement ce qu'aucun de nos lecteurs ne nie. Nous supposons donc admises par les abonnés du *Bulletin* toutes les principales vérités chrétiennes, et c'est sur ce fondement solide que nous allons édifier ces notions élémentaires sur la liberté.

CHAPITRE PREMIER.

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET DÉFINITIONS.

La liberté ayant des rapports intimes avec la volonté, il importe d'abord de dire un mot de celle-ci.

Le mot de volonté est un de ceux qui sont compris de tout le monde, et qui sont plus clairs que toutes les définitions. Cependant voici la définition que donnent les philosophes moralistes :

La volonté est la faculté par laquelle l'âme recherche ce qu'elle juge bon et se détourne de ce qu'elle juge mauvais. Il est en effet remarquable que lorsque l'homme veut quelque chose, c'est parce qu'il croit y trouver un bien ; même l'homme qui se fait du mal, en attend ou quelque avantage ou la satisfaction de quelque passion. En y réfléchissant quelques instants, on s'apercevra que la définition ci-dessus est parfaitement exacte, et qu'elle met en pleine lumière le mobile qui guide constamment notre volonté.

On appelle vulgairement *volontés* les actes mêmes de la volonté ; mais en philosophie il vaut mieux donner à ces actes le nom de *volitions*, et réserver le nom de *volonté* à la faculté de l'âme qui produit ces actes.

Dans l'exercice de la volonté deux cas peuvent se présenter.

1° Ou bien l'âme veut de telle manière qu'elle ne puisse s'empêcher de vouloir ou vouloir autrement qu'elle ne veut ; alors c'est ce qu'on appelle la *volonté nécessaire*. Tout homme, par exemple, veut être heureux de quelque manière, et il est impossible de trouver une âme qui ne recherche pas son bonheur. La volonté d'être heureux est donc une *volonté nécessaire*.

2° Ou bien l'âme veut de telle sorte qu'elle pourrait vouloir autre chose, ou vouloir autrement, ou ne pas vouloir du tout. Ainsi, quoique je veuille déjeuner en ce moment, je sens parfaitement que je pourrais retarder mon déjeuner d'une demi-heure, ou même ne pas déjeuner. Si je fais une promenade dans une direction, je sens que je pourrais prendre une autre direction, ou ne pas continuer ma promenade. Cette manière de vouloir s'appelle la *volonté libre*, ou la *liberté*, ou bien encore le *libre arbitre*.

Donc la *liberté* peut être définie *la faculté par laquelle l'âme veut d'une telle manière qu'elle puisse s'abstenir de vouloir*, ou plus brièvement : *la faculté de choisir*.

On distingue deux sortes principales de libertés : la liberté *métaphysique* et la liberté *physique*, ou comme on pourrait dire plus simplement la liberté *intérieure* et la liberté *extérieure*.

La liberté *métaphysique* ou *intérieure*, c'est la faculté de l'âme telle que nous l'avons définie ; c'est le pouvoir que l'âme a de choisir dans son for intérieur.

La liberté *physique* ou *extérieure*, c'est la faculté que l'homme a d'exécuter par des actes extérieurs ce que l'âme a résolu intérieurement.

Ainsi, un prisonnier chargé de chaînes a la *liberté métaphysique* de sortir de prison, puisque son âme peut former le dessein d'une évasion ; mais ce prisonnier n'a pas la *liberté physique* de sortir, puisque ses chaînes sont un obstacle insurmontable. Supposez qu'il vienne à rompre ses chaînes ou qu'on l'en délivre, alors il aura la *liberté physique* de sortir, puisqu'il pourra exécuter extérieurement la résolution qu'il avait prise dans son âme.

Nous prions les lecteurs de bien se rappeler cette distinction entre la *liberté métaphysique* et la *liberté physique*. Nous aurons

à y revenir bien des fois, pour réfuter les nombreux sophismes qui résultent de la confusion entre ces deux termes.

Il faut encore expliquer le terme de *liberté morale*. On entend par cette expression la liberté de faire le bien ou le mal, d'être vertueux ou vicieux. Il s'agit naturellement de la *liberté métaphysique*, car le vice et la vertu ne consistent pas dans des actes matériels, mais dans les dispositions intérieures de l'âme. La *liberté morale* est donc une subdivision de la *liberté métaphysique*.



PARTIE PRATIQUE.

Enseignement de la langue.

LE PETIT CHIEN.

Une demoiselle du nom de Caroline se promenait un jour sur le bord d'un fleuve. Elle y rencontra quelques méchants enfants, qui voulaient noyer un petit chien ; elle eut pitié de la pauvre bête, l'acheta et l'emmena avec elle au château.

Le petit chien eut bientôt fait connaissance avec sa nouvelle maîtresse, et ne la quitta plus un seul moment. Un soir, comme elle allait se mettre au lit, le petit chien se mit tout à coup à aboyer. Caroline prit la lumière, regarda sous le lit, et aperçut un homme d'une mine terrible qui s'y était caché. C'était un voleur.

Caroline appela au secours, et tous les habitants du château accoururent à ses cris. Ils saisirent le voleur et le livrèrent à la justice. Il avoua dans son interrogatoire que son projet avait été de tuer la demoiselle et de piller le château.

Caroline remercia le ciel de ce qu'il l'avait sauvée si heureusement, et dit : Personne n'aurait cru que la pauvre petite bête, à qui j'ai sauvé la vie, me sauverait aussi la mienne.

I.

COMPTE-RENDU.

1. Comment s'appelait cette demoiselle dont il est question ?
2. Où se promenait-elle ?
3. Que voulaient faire ces méchants enfants ?